

En 2018-2019, près de 50 000 étudiants étrangers s'inscrivent pour la première fois en licence ou en master à l'université. Ils représentent 13% de l'ensemble des primo-inscrits dans ces formations. Trois quarts sont inscrits dans le cadre d'une mobilité diplômante et un quart sont des résidents étrangers. En licence, le taux de réussite des étudiants en mobilité diplômante est supérieur à celui des résidents étrangers et à celui des étudiants français. La majeure partie de l'écart de réussite constaté entre les étudiants français et les résidents étrangers s'explique par des différences d'âge, de type de baccalauréat obtenu et d'origine sociale. À caractéristiques égales, les 10,4 points de pourcentage d'écart de réussite entre ces deux groupes seraient finalement réduits à un point de pourcentage. En master, le taux de réussite des étudiants français est supérieur à celui des étudiants en mobilité diplômante et à celui des étudiants résidents étrangers. De même, l'écart de réussite de huit points entre les étudiants français et les étudiants résidents étrangers est principalement expliqué par des différences d'âge, d'origine sociale et de choix disciplinaires, mais seulement pour moitié. À caractéristiques égales, l'écart de réussite entre ces deux groupes serait encore de quatre points de pourcentage.

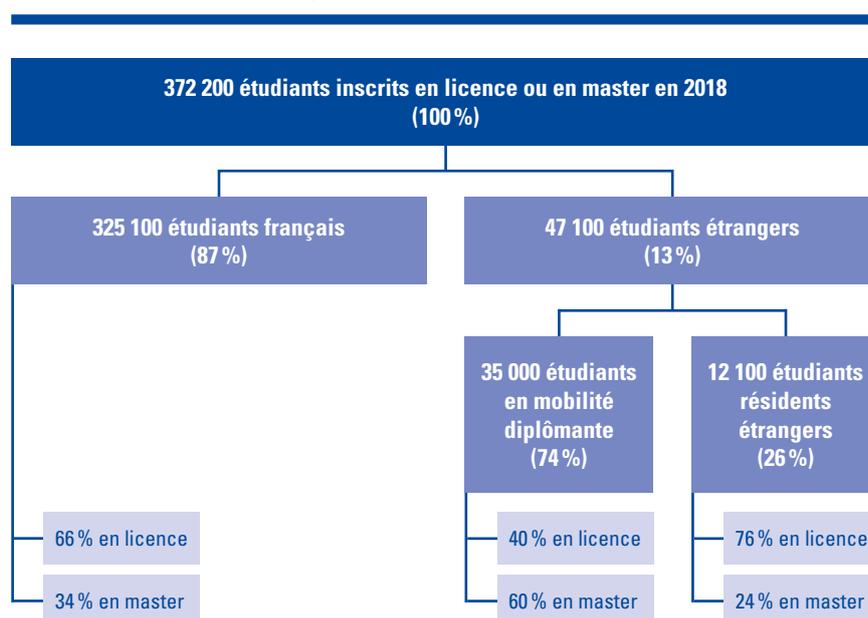
Les écarts de réussite entre les étudiants français et étrangers s'expliquent principalement par des différences sociodémographiques

Le champ de cette étude est constitué des étudiants inscrits pour la première fois dans l'enseignement supérieur en licence ou master en 2018, à l'exception des 1 300 étudiants en mobilité d'échange primo-inscrits cette année-là (*encadré Définitions*). Ce champ est composé de 87 % d'étudiants français et de 13 % d'étudiants étrangers (*graphique 1*). Trois étudiants étrangers sur quatre (74 %) sont en mobilité diplômante et un quart (26 %, soit 12 100 étudiants) sont des étudiants résidents étrangers. Parmi les étudiants en mobilité diplômante primo-inscrits en licence ou en master en 2018-2019, six sur dix sont inscrits en

master. Enfin, près de huit étudiants résidents étrangers sur dix (76 %) sont inscrits en licence.

En 2018-2019, les étudiants étrangers inscrits pour la première fois à l'université sont légèrement moins nombreux en licence qu'en master. Les étudiants en mobilité diplômante sont environ 13 800 à être inscrits en licence, et les étudiants résidents étrangers 9 300 (*tableau 1*). En master, les effectifs des étudiants en mobilité diplômante s'élèvent à 21 100, et ceux des étudiants résidents étrangers à 2 900. Les étudiants en mobilité diplômante représentent 6 % des inscrits en licence et 16 % en master.

GRAPHIQUE 1 - Effectifs d'étudiants primo-inscrits en licence ou en master en 2018-2019



Définitions

Les **étudiants résidents étrangers** sont les étudiants de nationalité étrangère qui ont obtenu leur baccalauréat sur le territoire français (3% du total des étudiants primo-inscrits en 2018-2019).

Les étudiants étrangers en mobilité internationale sont les étudiants de nationalité étrangère titulaires d'un diplôme d'études secondaires étranger ou d'un baccalauréat français obtenu à l'étranger. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine. On distingue **les étudiants en mobilité diplômante** et les étudiants en mobilité d'échange. Les premiers suivent un parcours qui les conduit à obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur français alors que les seconds viennent pour une durée plus courte et ne seront pas diplômés en France. Les étudiants étrangers en mobilité d'échange sont donc exclus de cette étude. Les définitions des différents indicateurs présentés sont disponibles dans l'onglet « Méthodologie » du fichier excel associé à la note.

Les étudiants étrangers ont des profils sociaux variés et sont plus âgés que les étudiants français

Les caractéristiques démographiques des étudiants diffèrent selon qu'ils sont étudiants en mobilité diplômante, étudiants résidents étrangers ou français. Les étudiants en mobilité diplômante sont plus souvent des hommes que les étudiants résidents étrangers (en licence, 46% contre 39%) ou que les résidents français (41%). Que ce soit en licence ou en master, l'âge médian des étudiants étrangers est plus élevé que celui des étudiants français. À l'entrée en master, la moitié des étudiants français ont 21 ans ou moins alors que l'âge médian des étudiants résidents étrangers est de 23 ans et celui des étudiants en mobilité diplômante est de 24 ans (*annexe 1*).

Les étudiants résidents étrangers sont plus défavorisés que les étudiants français et que les étudiants en mobilité diplômante. Par exemple en licence, près de la moitié (49%) ont une origine sociale « défavorisée » contre un quart (25%) des étudiants français et environ un cinquième (22%) des étudiants en mobilité diplômante¹. Les proportions d'étudiants boursiers sur critères

TABLEAU 1 - Caractéristiques sociodémographiques des étudiants primo-inscrits en licence et en master en 2018-2019 (en %)

	Part des inscrits en licence			Part des inscrits en master		
	Français	Résidents étrangers	Mobilité diplômante	Français	Résidents étrangers	Mobilité diplômante
Effectifs	215 538	9 253	13 841	109 586	2 867	21 113
Sexe						
Homme	40,8	39,0	46,1	36,6	34,2	47,5
Femme	59,2	61,0	53,9	63,4	65,8	52,5
Age en L1						
18 ans et moins	66,4	38,5	32,6			
19-20 ans	25,3	45,5	35,1			
plus de 20 ans	8,3	16,0	32,3			
Age en M1						
21 ans ou moins				40,3	21,6	10,7
22-23 ans				37,2	41,8	30,4
Plus de 23 ans				22,5	36,6	58,9
Origine sociale*						
Très favorisée	30,1	14,9	44,3	36,5	25,4	36,0
Favorisée	15,0	7,1	8,7	15,3	7,6	10,7
Assez défavorisée	30,2	29,0	25,2	25,2	25,0	25,3
Défavorisée	24,7	49,1	21,8	23,0	42,0	28,0
Boursiers sur critères sociaux						
Boursier	47,0	53,5	2,3	40,1	46,0	2,9
<i>dont échelon 0 Bis</i>	<i>14,1</i>	<i>4,5</i>	<i>0,2</i>	<i>14,0</i>	<i>4,7</i>	<i>0,2</i>
<i>dont 1^{er} au 4^e échelon</i>	<i>17,5</i>	<i>12,4</i>	<i>0,3</i>	<i>15,1</i>	<i>12,1</i>	<i>0,7</i>
<i>dont 5^e au 7^e échelon</i>	<i>15,6</i>	<i>36,8</i>	<i>1,7</i>	<i>11,0</i>	<i>29,2</i>	<i>2,0</i>
Non boursier	53,0	46,5	97,7	59,9	54,0	97,1
Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur						
Baccalauréat	98,4	96,9	19,9	98,4	89,7	9,8
<i>dont baccalauréat général</i>	<i>78,9</i>	<i>64,1</i>	<i>18,4</i>	<i>87,4</i>	<i>76,9</i>	<i>9,4</i>
<i>dont baccalauréat technologique</i>	<i>13,8</i>	<i>18,5</i>	<i>1,3</i>	<i>9,3</i>	<i>9,3</i>	<i>0,4</i>
<i>dont baccalauréat professionnel</i>	<i>5,7</i>	<i>14,4</i>	<i>0,2</i>	<i>1,7</i>	<i>3,5</i>	<i>0,0</i>
Titre étranger admis en équivalence	0,5		80,1	0,7		90,2
Autre équivalence	1,1	3,1		0,9	10,3	
Mention au baccalauréat**						
Très bien	6,4	3,5	1,2	9,4	6,4	3,4
Bien	14,7	9,5	1,7	20,3	16,4	6,3
Assez bien	27,4	24,1	3,2	31,3	27,3	8,2
Passable premier groupe	35,0	38,5	3,5	25,7	26,6	6,6
Passable deuxième groupe	13,0	18,6	1,7	5,8	8,9	2,0
Inconnue	3,6	5,8	88,8	7,5	14,3	73,6
Discipline						
Droit, sciences politiques	16,9	16,1	13,2	17,7	18,7	11,5
Sciences économiques, gestion, AES***	12,4	19,4	22,3	15,6	22,4	21,3
Arts, lettres, langues, SHS***	44,0	44,1	32,0	47,7	39,4	30,6
<i>dont langues</i>	<i>13,3</i>	<i>24,6</i>	<i>11,2</i>	<i>4,1</i>	<i>9,5</i>	<i>5,9</i>
<i>dont SHS (hors psychologie)</i>	<i>15,8</i>	<i>9,5</i>	<i>10,1</i>	<i>34,9</i>	<i>22,1</i>	<i>15,7</i>
Sciences-Santé	18,5	18,4	30,6	17,1	19,0	36,0
<i>dont Sciences fondamentales et applications</i>	<i>12,7</i>	<i>14,9</i>	<i>26,7</i>	<i>9,8</i>	<i>12,8</i>	<i>28,5</i>
STAPS***	8,4	2,0	1,9	2,1	0,5	0,6

* Les pourcentages sont donnés hors réponses manquantes. L'origine sociale n'est pas renseignée en licence et master pour, respectivement, 5,1% et 9,4% des français; 12,9% et 17% des résidents étrangers et 34,2% et 35,8% des étudiants en mobilité diplômante.

** Calcul sur le total des bacheliers

***AES : Administration économique et sociale, SHS : Sciences humaines et sociales et STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Champ : Etudiants primo-inscrits en licence et en master en 2018-2019, hors étudiants en mobilité d'échange.

Source : MESR-SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant

sociaux sont plus importantes parmi les résidents étrangers que parmi les étudiants français, que ce soit en licence ou en master. Les conditions d'attribution des bourses sur

1. Les pourcentages sont donnés hors réponses manquantes. L'origine sociale n'étant pas renseignée en licence et master pour, respectivement, 5,6% et 9,4% des Français; 13,4% et 17% des résidents étrangers et 34,6% et 35,7% des étudiants en mobilité diplômante.

critères sociaux nécessitant notamment la domiciliation ou le rattachement à un foyer fiscal depuis deux ans, les étudiants en mobilité diplômante sont très peu nombreux à pouvoir en bénéficier.

Par ailleurs, les étudiants en mobilité diplômante et les résidents étrangers font des choix disciplinaires différents. Les étudiants en mobilité diplômante sont plus souvent inscrits dans des disciplines scientifiques que les étudiants français. En licence, ils sont 31 % à être inscrits dans des disciplines relevant des sciences ou de la santé contre 19 % des étudiants français. En master, ils sont 36 % à être inscrits dans ces disciplines contre 17 % pour les étudiants français. En revanche, les choix des étudiants résidents étrangers sont davantage semblables à ceux des étudiants français : plus de quatre étudiants résidents étrangers sur dix (44 %) sont inscrits dans des disciplines relevant des arts, lettres, langues ou sciences humaines et sociales. Un quart d'entre eux choisissent une discipline de langues.

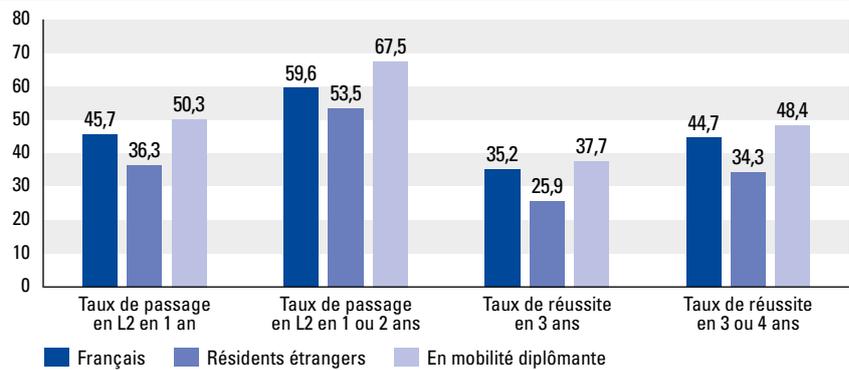
En licence, les étudiants en mobilité diplômante réussissent mieux que les étudiants résidents étrangers et les Français excepté en droit et sciences politiques

Les étudiants en mobilité diplômante sont ceux qui présentent les taux de passage en L2 et les taux de réussite en licence les plus élevés : 48 % des étudiants en mobilité diplômante obtiennent leur licence en 3 ou 4 ans contre 45 % des étudiants français et seulement 34 % des résidents étrangers (*graphique 2*). Les taux de passage et de réussite en licence varient en fonction de l'âge des étudiants, de leur mention au baccalauréat ou encore des disciplines choisies.

Les déterminants de la réussite pour les étudiants étrangers sont les mêmes que pour les étudiants français

La réussite est déterminée par les mêmes variables pour les étudiants étrangers (qu'ils soient étudiants résidents étrangers ou en mobilité diplômante) et les étudiants français. Par exemple, plus l'âge d'entrée en

GRAPHIQUE 2 - Taux de passage et de réussite des étudiants primo-inscrits en licence en 2018-2019 (en %)



Champ : Étudiants primo-inscrits en licence en 2018-2019, hors étudiants en mobilité d'échange.
Source : MESR-SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant

TABLEAU 2 - Taux de passage et de réussite des étudiants primo-inscrits en licence en 2018-2019 selon les caractéristiques sociodémographiques (en %)

	Taux de passage en L2 en 1 ou 2 ans			Taux de réussite en 3 ou 4 ans		
	Français	Résidents étrangers	Mobilité diplômante	Français	Résidents étrangers	Mobilité diplômante
Sexe						
Homme	54,4	46,5	63,3	37,5	27,4	41,6
Femme	63,1	58,0	71,1	49,6	38,7	54,3
Age à l'entrée en L1						
18 ans et moins	66,1	62,9	74,0	51,5	42,7	55,4
19-20 ans	47,8	50,4	73,4	32,3	31,2	53,4
Plus de 20 ans	43,1	39,6	54,4	27,9	23,1	35,9
Origine sociale						
Très favorisée	67,4	63,9	73,0	53,0	46,3	52,6
Favorisée	62,4	55,9	68,4	47,7	34,9	48,5
Assez défavorisée	58,5	55,5	70,2	43,7	35,4	50,1
Défavorisée	52,2	51,7	62,4	36,7	32,4	41,3
Non réponse	47,1	43,9	63,4	31,7	26,3	47,0
Bourse sur critères sociaux						
Boursier	61,7	57,8	68,3	45,2	36,8	49,0
Non boursier	57,6	48,5	67,5	44,2	31,4	48,4
Ensemble	59,6	53,5	67,5	44,7	34,3	48,4

Champ : Étudiants primo-inscrits en licence en 2018-2019, hors étudiants en mobilité d'échange.
Source : MESR-SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant

licence est élevé et moins les étudiants réussissent à obtenir leur diplôme. Ainsi, le taux de réussite des étudiants résidents étrangers ayant 18 ans ou moins à l'entrée en licence est de 43 % contre 23 % pour ceux âgés de plus de 20 ans (*tableau 2*).

Le fait d'être boursier apparaît comme un autre déterminant important de la réussite. Les étudiants résidents étrangers boursiers sont ainsi 37 % à valider leur diplôme en 3 ou 4 ans, contre 31 % pour les non-boursiers.

Les étudiants résidents étrangers titulaires d'un baccalauréat sont 34 % à obtenir leur diplôme de licence en 3 ou 4 ans. Comme pour les étudiants français, leurs résultats dépendent de la série du baccalauréat et de la mention obtenue. Si 45 % des bacheliers généraux valident leur licence en 3 ou 4 ans, ce n'est le cas que de 16 % des bacheliers technologiques et de 10 % des bacheliers

professionnels (*tableau 3*). Les étudiants résidents étrangers ayant obtenu la mention « Très bien » au baccalauréat réussissent davantage à obtenir leur licence en 3 ou 4 ans (72 %) que ceux qui ont obtenu la mention « Passable premier groupe » (27 %).

Hormis dans les disciplines relevant du droit et des sciences politiques, les étudiants en mobilité diplômante réussissent mieux en licence que les étudiants français et que les étudiants résidents étrangers. 48 % des étudiants en mobilité diplômante obtiennent leur licence en 3 ou 4 ans contre 45 % des étudiants français et seulement 34 % des étudiants résidents étrangers. Ce sont dans les disciplines relevant des sciences économiques, gestion et administration économique et sociale (AES) que les étudiants résidents étrangers réussissent le mieux en licence (38 % obtiennent leur diplôme en 3 ou 4 ans).

TABLEAU 3 - Taux de passage et de réussite des étudiants primo-inscrits en licence en 2018-2019 selon leur diplôme antérieur et leur discipline en L1 (en %)

	Taux de passage en L2 en 1 ou 2 ans			Taux de réussite en 3 ou 4 ans		
	Français	Résidents étrangers	Mobilité diplômante	Français	Résidents étrangers	Mobilité diplômante
Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur						
Baccalauréat	59,7	53,6	68,7	44,9	34,4	49,2
<i>dont baccalauréat général</i>	67,9	67,7	71,1	52,1	45,4	51,3
<i>dont baccalauréat technologique</i>	30,3	31,6	40,2	18,4	15,6	24,6
<i>dont baccalauréat professionnel</i>	18,3	18,9	21,7	10,0	9,5	8,7
Titre étranger admis en équivalence	57,1		67,2	37,8		48,2
Autre équivalence	43,1	50,9		26,5	31,8	
Mention au baccalauréat						
Très bien	86,0	84,1	90,6	76,1	72,0	68,8
Bien	79,5	77,6	89,1	68,0	60,5	58,7
Assez bien	67,4	64,1	66,7	52,8	46,1	48,3
Passable premier groupe	50,3	46,5	60,8	33,8	26,5	42,3
Passable deuxième groupe	37,0	36,6	54,3	20,4	15,8	37,0
Inconnue	48,0	53,9	68,6	31,8	32,6	49,3
Non bachelier	48,0	50,9	67,2	30,5	31,8	48,2
Discipline de L1						
Droit, sciences politiques	62,0	54,6	59,2	47,0	32,1	37,9
Sc. Eco, gestion, AES	55,8	54,1	70,9	42,6	37,7	57,9
Arts, lettres, langues, SHS	57,6	51,5	62,4	44,5	35,1	47,0
Sciences-Santé	62,8	57,1	73,4	42,9	31,1	46,5
STAPS	63,3	50,3	74,5	47,6	30,6	64,9
Ensemble	59,6	53,5	67,5	44,7	34,3	48,4

Champ : Étudiants primo-inscrits en licence en 2018-2019, hors étudiants en mobilité d'échange.

Source : MESR-SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant

Les statistiques descriptives permettent de documenter les liens entre certaines caractéristiques des étudiants et leur réussite, mais pas de quantifier les contributions propres de ces caractéristiques. Par exemple, l'origine sociale et le fait d'être boursier sont liés à la probabilité de réussite des étudiants,

mais sont des caractéristiques aussi liées entre-elles : les bourses sont, en effet, attribuées aux étudiants les moins favorisés. L'estimation de modèles logistiques permet d'estimer les effets de chacune des caractéristiques sur la réussite des étudiants, en neutralisant les effets des autres variables

observées. Les taux de réussite en licence en trois ou quatre ans, et de réussite en master en deux ou trois ans ont été modélisés pour la suite de l'étude. Une première modélisation intègre tous les étudiants du champ et inclut les variables de sexe, d'âge et de discipline étudiée (*annexe 2*). Une analyse

Méthodologie de la décomposition d'Oaxaca-Blinder

La méthode de décomposition d'Oaxaca-Blinder est souvent utilisée pour analyser les écarts de salaires entre hommes et femmes. Elle est adaptée ici pour expliquer la différence de réussite entre les étudiants français et les étudiants résidents étrangers (en suivant Boutchenik, Coudin, Maillard, 2019).

Dans une première étape, on estime un modèle logistique sur le sous-champ constitué des étudiants français et sur celui des étudiants résidents étrangers. Pour l'analyse des écarts de réussite en licence, la variable expliquée prend la valeur 1 lorsque l'étudiant réussit sa licence en 3 ou 4 ans. Pour celle de l'écart de réussite en master, elle prend la valeur 1 lorsque l'étudiant réussit son master en 2 ou 3 ans. Les variables explicatives dans le modèle sont le sexe, l'âge à l'entrée dans le diplôme, le type de baccalauréat obtenu, le fait d'être boursier ou non, l'origine sociale (construite en utilisant la catégorie socio-professionnelle du 1^{er} parent) et le groupe disciplinaire choisi.

La méthode d'Oaxaca-Blinder consiste ensuite à décomposer l'écart entre les taux de réussite moyens entre les étudiants français et les étudiants résidents étrangers. L'écart expliqué correspond à l'écart estimé entre la réussite moyenne des étudiants français et celle qu'ils auraient s'ils présentaient les mêmes caractéristiques moyennes que les étudiants résidents étrangers. Cette dernière est une probabilité contrefactuelle de la réussite. L'objectif est de déterminer la contribution de chaque variable observée dans l'écart de réussite expliqué.

Afin de désagréger l'écart expliqué au niveau des variables, une pondération associée à chaque variable est appliquée. Cette pondération prend en compte l'écart entre les caractéristiques des deux groupes pour chaque variable ainsi que l'importance de cette variable dans la prédiction de la réussite. Plus l'écart de caractéristiques est grand et plus la contribution de cette variable dans l'écart expliqué est importante. Plus la variable est importante dans la détermination de la réussite chez les Français et plus la part dans l'écart expliqué sera grande.

Sa formule est la suivante :

$$P = \frac{(\bar{X}_{KF} - \bar{X}_{KE}) \hat{\beta}_{KF}}{\sum_k (\bar{X}_{KF} - \bar{X}_{KE}) \hat{\beta}_{KF}}$$

Avec *F* les étudiants français et *E* les étudiants résidents étrangers.

L'écart inexpliqué est calculé comme étant la différence entre la probabilité moyenne de réussite qu'auraient les étudiants résidents étrangers si leurs caractéristiques étaient en moyenne les mêmes que celles des étudiants français et leur réussite moyenne observée. La part inexpliquée par les variables mobilisées ne résulte pas d'un « effet pur » du fait d'appartenir au groupe des étudiants résidents étrangers plutôt qu'au groupe des étudiants français puisque s'y ajoutent aussi tous les effets sur la réussite de variables inobservées et non prises en compte dans les modèles retenus. La décomposition d'Oaxaca-Blinder ne permet ainsi que d'attribuer une partie de l'écart de réussite constaté aux quelques facteurs observables identifiés.

TABLEAU 4 - Décomposition de l'écart de taux d'obtention de la licence en 3 ou 4 ans entre les étudiants français et les étudiants résident étrangers selon la méthode d'Oaxaca-Blinder

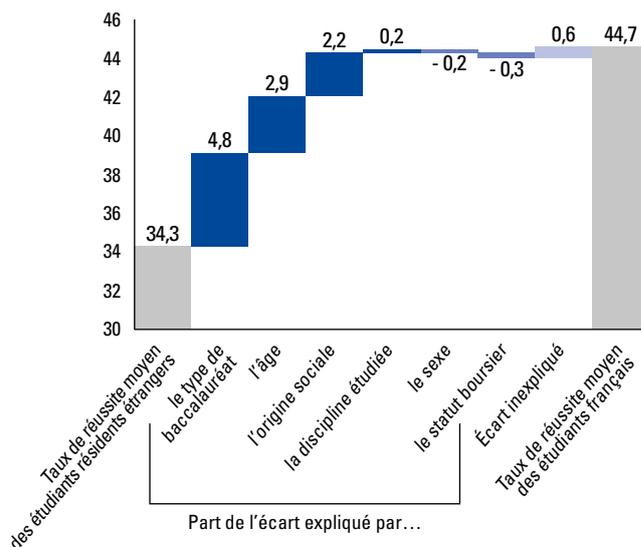
Décomposition de l'écart de taux d'obtention de la licence en 3 ou 4 ans		
Taux de réussite moyen des étudiants résidents étrangers	34,3	
Taux de réussite moyen des étudiants français	44,7	
Ecart entre les taux de réussite moyens des étudiants français et étudiants résidents étrangers	10,4 points	
Ecart expliqué	9,8 points	100%
Par le type de baccalauréat	4,8	49%
Par l'âge	3,0	30%
Par l'origine sociale	2,3	23%
Par la discipline étudiée	0,2	2%
Par le sexe	-0,2	-2%
Par le statut boursier	-0,3	-3%
Ecart inexpliqué	0,6 points	

Le modèle logistique servant à la décomposition est détaillé en annexe 3, estimé sur la population des étudiants français uniquement. Il s'agit d'un modèle multilinéaire présentant un effet moyen, or tous les individus ne sont pas nécessairement proches de la moyenne (risque illustré par le paradoxe de Simpson).

Note de lecture : L'origine sociale explique 23 % des 9,8 points d'écart expliqué (soit 2,3 points) sur les 10,4 points d'écart entre les réussites moyennes des étudiants français et des étudiants résidents étrangers.

Champ : Etudiants français et résidents étrangers primo-inscrits en master en 2018-2019.

Source : MESR-SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant



plus détaillée, qui s'appuie en plus sur le fait d'être boursier, l'origine sociale et le type de baccalauréat obtenu, est effectuée sur le champ des étudiants français et résidents étrangers (annexe 3). Ces modèles montrent que la plupart des caractéristiques observées ont un effet significatif sur la probabilité de réussite, et de même signe que celui présenté dans les statistiques descriptives.

À caractéristiques égales, l'écart de réussite entre étudiants français et étudiants résidents étrangers est réduit à moins d'un point de pourcentage

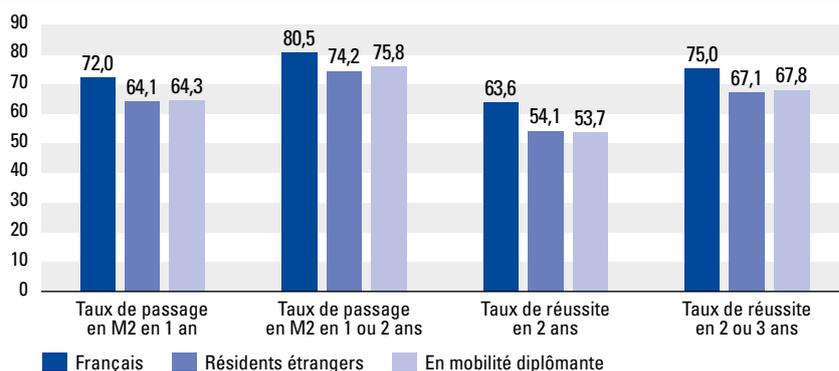
Parmi les étudiants français, 45% valident leur licence entre 3 et 4 ans. Ce taux est de 34% pour les étudiants résidents étrangers. En utilisant la décomposition d'Oaxaca-Blinder (encadré Méthodologie), on peut décomposer cet écart, de onze points de pourcentage, entre une part expliquée par les caractéristiques observables et une part inexpliquée. Près de dix points de l'écart sont expliqués et attribués à des différences de caractéristiques sociodémographiques et de scolarité antérieure entre les deux groupes étudiés² (tableau 4). Il ne reste alors

que moins d'un point de différence qui n'est pas attribuable à la différence de distribution des variables observées au sein des deux groupes considérés.

La décomposition permet aussi d'isoler les contributions de chaque caractéristique à la partie expliquée de l'écart brut. Le type de baccalauréat obtenu est la variable qui explique le plus les écarts de réussite entre les étudiants français et les étudiants résidents étrangers (49% de l'écart expliqué). Être bachelier professionnel ou, dans une moindre mesure, technologique, plutôt que bachelier général fait diminuer les chances de réussite « toutes choses observées égales par ailleurs » (annexe 3). Or, les résidents étrangers entrants en L1 sont plus souvent détenteurs d'un baccalauréat professionnel (15%) ou d'un baccalauréat technologique (18,5%) que les étudiants français (respectivement

6% et 14%). Ensuite, près de 30% de l'écart s'explique par une différence de structure d'âge entre les deux groupes. Les étudiants résidents étrangers sont plus âgés que les Français, or, l'âge joue négativement sur la probabilité d'obtenir sa licence en 3 ou 4 ans. De fait, si les étudiants résidents étrangers avaient la même structure d'âge que les étudiants français lors de leur inscription en licence, ils réussiraient davantage. Enfin, l'origine sociale explique 23% de l'écart constaté. Si les étudiants résidents étrangers avaient des origines sociales similaires aux étudiants français, donc s'ils étaient issus de milieux sociaux plus favorisés, ils réussiraient davantage. Le sexe et le statut boursier sont des facteurs « aggravants » de l'écart expliqué de réussite entre étudiants français et résidents étrangers. Ainsi, si les étudiants résidents étrangers étaient

GRAPHIQUE 3 - Taux de passage et de réussite des étudiants primo-inscrits en master en 2018-2019 (en %)



Champ : Etudiants primo-inscrits en master en 2018-2019, hors étudiants en mobilité d'échange.

Source : MESR-SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant

2. La mention au baccalauréat n'est pas utilisée car elle comporte trop de valeurs manquantes pour les résidents étrangers.

répartis de la même manière en termes de sexe et de statut boursier que les étudiants français lors de leur inscription en licence, ils réussiraient encore moins.

En master, les étudiants français réussissent mieux que les étudiants étrangers

En master, ce sont les étudiants français qui réussissent le mieux. Huit étudiants français sur dix (81 %) passent en M2 en un ou deux ans, contre 76 % des étudiants en mobilité diplômante et 74 % des étudiants résidents étrangers (*graphique 3*). Trois français sur quatre (75 %) obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans, c'est le cas pour 67 % des étudiants résidents étrangers et pour 68 % des étudiants en mobilité diplômante. Les écarts de taux de réussite selon le genre sont moins importants en master qu'en licence. En effet, 66 % des hommes en mobilité diplômante valident leur diplôme de master en deux ou trois ans et 68 % des femmes sont dans ce cas (*tableau 5*). Les étudiants qui bénéficient de bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur sont plus nombreux à réussir que les non boursiers. Par exemple, les étudiants résidents étrangers boursiers sont 71 % à obtenir leur master en deux ou trois ans, ce qui n'est le cas que de 63 % des non-boursiers.

En master, la discipline étudiée est un déterminant important de la réussite

Les étudiants inscrits en master dans les disciplines relevant des sciences ou de la santé, qu'ils soient français ou étrangers, sont plus de trois sur quatre à obtenir leur diplôme en 2 ou 3 ans (*tableau 6*). Plus précisément, les étudiants français sont 85 % dans ce cas, les étudiants en mobilité diplômante 76 %, et les étudiants résidents étrangers 79 %. Dans les disciplines relevant des sciences économiques, gestion et administration économique et sociale, 84 % des étudiants français obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans, contre 78 % des étudiants résidents étrangers et 75 % des étudiants en mobilité diplômante. Par contre, seulement 51 % des étudiants en mobilité diplômante inscrits dans les disciplines relevant du droit ou des sciences politiques obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans³.

TABLEAU 5 - Taux de passage et de réussite des étudiants primo-inscrits en master en 2018-2019 selon leurs caractéristiques sociodémographiques (en %)

	Taux de passage en M2 en 1 ou 2 ans			Taux de réussite en 2 ou 3 ans		
	Français	Résidents étrangers	Mobilité diplômante	Français	Résidents étrangers	Mobilité diplômante
Sexe						
Homme	80,4	74,1	75,5	74,2	66,0	66,7
Femme	80,6	74,3	76,0	75,5	67,7	68,7
Age en M1						
21 ans ou moins	87,5	82,3	81,9	83,3	76,8	78,8
22-23 ans	83,1	80,0	82,4	77,9	72,5	77,7
Plus de 23 ans	64,0	62,9	71,3	55,5	55,2	60,7
Origine sociale						
Très favorisée	82,6	77,2	79,0	78,0	72,8	73,0
Favorisée	82,3	73,6	78,1	77,0	65,9	71,7
Assez défavorisée	82,5	74,2	79,6	77,1	67,0	71,1
Défavorisée	79,3	75,2	73,3	72,5	66,9	63,0
Non réponse	68,4	68,8	72,8	62,1	61,0	64,5
Bourse sur critères sociaux						
Boursier	85,0	79,3	80,8	78,7	71,2	72,0
Non boursier	77,6	69,9	75,6	72,6	63,6	67,6
Ensemble	80,5	74,2	75,8	75,0	67,1	67,8

Champ : Étudiants primo-inscrits en master en 2018-2019, hors étudiants en mobilité d'échange.

Source : MESR-SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant

TABLEAU 6 - Taux de passage et de réussite des étudiants primo-inscrits en master en 2018-2019 selon leur diplôme d'accès à l'enseignement supérieur, et leur discipline de M1 (en %)

	Taux de passage en M2 en 1 ou 2 ans			Taux de réussite en master en 2 ou 3 ans		
	Français	Résidents étrangers	Mobilité diplômante	Français	Résidents étrangers	Mobilité diplômante
Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur						
Baccalauréat	80,9	75,3	76,4	75,4	68,4	69,5
<i>dont baccalauréat général</i>	<i>81,5</i>	<i>76,6</i>	<i>76,7</i>	<i>76,1</i>	<i>69,7</i>	<i>69,8</i>
<i>dont baccalauréat technologique</i>	<i>76,4</i>	<i>70,4</i>	<i>71,1</i>	<i>70,5</i>	<i>64,0</i>	<i>61,8</i>
<i>dont baccalauréat professionnel</i>	<i>74,6</i>	<i>60,0</i>	<i>55,6</i>	<i>66,1</i>	<i>53,0</i>	<i>55,6</i>
Titre étranger admis en équivalence	66,9		75,7	57,8		67,6
Autre équivalence	57,0	64,6		48,0	55,4	
Mention au baccalauréat						
Très bien	84,4	78,0	84,3	80,7	71,3	85,7
Bien	85,9	82,7	82,9	81,6	79,4	79,1
Assez bien	83,8	77,8	77,4	78,6	70,6	73,8
Passable premier groupe	80,3	73,4	73,3	74,3	65,8	68,9
Passable deuxième groupe	75,0	74,3	73,2	67,0	63,5	65,9
Inconnue	57,0	65,0	75,7	48,9	58,5	67,6
Non bachelier	61,1	64,6	75,7	52,1	55,4	67,6
Discipline de M1						
Droit, sciences politiques	74,6	62,4	54,4	72,4	60,7	50,5
Sc. Eco, gestion, AES	87,0	83,3	79,5	84,4	77,7	75,6
Arts, lettres, langues, SHS	78,1	70,3	72,9	69,5	58,5	59,7
Sciences-Santé	87,7	83,9	83,0	84,7	79,3	75,7
STAPS	79,8	53,3	60,6	74,7	46,7	54,3
Ensemble	80,5	74,2	75,8	75,0	67,1	67,8

Champ : Étudiants primo-inscrits en master en 2018-2019, hors étudiants en mobilité d'échange.

Source : MESR-SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant

3. Les formations de l'enseignement supérieur présentent des modalités de sélection hétérogènes, les filières droit et sciences politiques sont généralement plus sélectives.

TABLEAU 7 - Décomposition de l'écart de taux d'obtention du master en 2 ou 3 ans entre les étudiants français et les étudiants résidents étrangers selon la méthode d'Oaxaca-Blinder

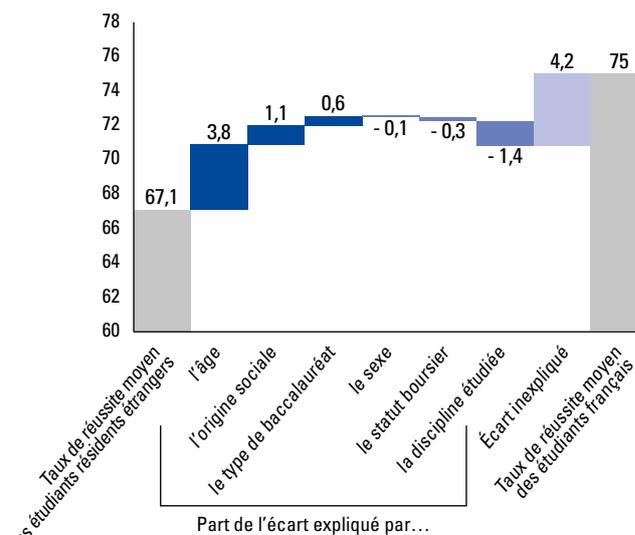
Décomposition de l'écart de taux d'obtention du master en 2 ou 3 ans		
Taux de réussite moyen des étudiants résidents étrangers	67,1	
Taux de réussite moyen des étudiants français	75,0	
Ecart entre les taux de réussite moyens des étudiants français et résidents étrangers	7,9 points	
Ecart expliqué	3,7 points	100%
Par l'âge	3,8	102%
Par l'origine sociale	1,1	30%
Par le type de baccalauréat	0,6	16%
Par le sexe	-0,1	-2%
Par le statut boursier	-0,3	-7%
Par la discipline étudiée	-1,4	-38%
Ecart inexpliqué	4,2 points	

Le modèle logistique servant à la décomposition est détaillé en annexe 5, estimé sur la population des étudiants français uniquement. Il s'agit d'un modèle multilinéaire présentant un effet moyen, or tous les individus ne sont pas nécessairement proches de la moyenne (risque illustré par le paradoxe de Simpson).

Note de lecture : Le type de baccalauréat obtenu explique 16 % des 3,7 points de pourcentages d'écart expliqué sur les 7,9 points d'écart entre les réussites moyennes des étudiants français et des étudiants résidents étrangers en master.

Champ : Etudiants français et résidents étrangers primo-inscrits en master en 2018-2019.

Source : MESR-SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant



En master, la moitié de l'écart de réussite entre étudiants français et étudiants résidents étrangers est expliqué par des différences de caractéristiques socioéconomiques

Les modèles présentés pour la licence ont aussi été réalisés pour le master. Dans l'ensemble, les variables ont toutes un effet significatif sur la probabilité de réussir à obtenir son master en deux ou trois ans. L'écart entre les réussites moyennes des Français et des étudiants étrangers est plus faible en master qu'en licence, comme

l'est aussi la part expliquée de cet écart. L'écart brut est de 8 points de pourcentage (tableau 7). La moitié de l'écart entre les réussites moyennes des deux groupes est expliquée par des différences de caractéristiques. Contrairement à la licence, ce sont les différences d'âge entre les étudiants français et les étudiants résidents étrangers qui jouent le rôle le plus important dans l'écart expliqué. Si ces derniers avaient les mêmes caractéristiques d'âge que les étudiants français, la totalité de l'écart de réussite expliqué serait comblé. Un tiers de l'écart expliqué est dû à des différences d'origine sociale. De la même manière qu'en licence, les étudiants résidents étrangers

inscrits en master sont plus défavorisés que les étudiants français. La probabilité de réussite augmentant pour une origine sociale plus favorisée, cet effet de structure pénalise les étudiants résidents étrangers. Enfin, et à l'inverse, les étudiants résidents étrangers choisissent en majorité des disciplines avec les taux de réussite les plus importants. Si les étudiants résidents étrangers faisaient des choix disciplinaires similaires à ceux des étudiants français, leur réussite moyenne serait donc moindre.

Clarisse Buffet, Justine Klipfel
MESR-SIES

Réussite en DUT, licence professionnelle et doctorat

Les indicateurs des taux de passage et de taux de réussite ont aussi été produits pour les diplômes de DUT, licence professionnelle et doctorat.

Parmi les étudiants primo-inscrits en DUT en 2018-2019, 5 % sont étrangers. Les effectifs des étudiants résidents étrangers et des étudiants en mobilité diplômante primo-inscrits sont assez proches en DUT (respectivement 1 470 et 1 560, annexe 6). En licence professionnelle, ces derniers sont 2 800, alors que les étudiants résidents étrangers sont 1 040 (annexe 7). Ils représentent 7 % des effectifs. Enfin, en doctorat, les étudiants en mobilité diplômante sont beaucoup plus nombreux que les résidents étrangers (4 430 inscrits contre 240) mais moins nombreux que les Français (7 220 inscrits, annexe 8).

En DUT, ce sont six étudiants résidents étrangers sur dix qui s'orientent dans le secteur des services. À l'inverse, les étudiants en mobilité diplômante sont plus de six sur dix à choisir le secteur de la production. Les taux de réussite en deux ou trois ans des étudiants français et en mobilité diplômante sont proches (respectivement 79 % et 77 %). Ils sont supérieurs à ceux des résidents étrangers (68 %).

Plus de la moitié des étudiants étrangers choisissent de réaliser une licence professionnelle dans des disciplines relevant des sciences économiques, de la gestion ou de l'administration économique et sociale. Les taux de réussite des étudiants résidents étrangers et des étudiants en mobilité diplômante sont assez proches (respectivement 86 % et 85 %) mais inférieurs à ceux des étudiants français (92 %).

La proportion d'étudiants en mobilité diplômante parmi les inscrits en doctorat est particulièrement élevée (37 %). La majorité des doctorants sont des hommes, quel que soit le groupe étudié. La proportion d'étudiants en mobilité diplômante qui ont soutenu leur thèse après trois ou quatre ans est supérieure à celle des étudiants français (respectivement 49 % et 45 %). Cela peut s'expliquer par des inscriptions plus nombreuses dans les disciplines relevant des sciences et de la santé qui ont le plus fort taux de réussite en trois ou quatre ans.

Pour en savoir plus

- Blinder A., « [Wage discrimination: reduced forms and structural estimates](#) », Journal of Human Resources, volume 8, n° 4, pp. 436-455, octobre 1973.
- Bodelin L., Malfatto S., « [Les étudiants en mobilité internationale entre l'Union européenne et la France](#) », Note d'information du SIES n° 24.02, mars 2024.
- Bodelin L., Vinet L., Ndao G., « [Les effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale pendant la pandémie et un an après](#) », Note d'information du SIES n° 22.11, MESR- SIES, décembre 2022.
- Boutchenik B., Coudin E., Maillard S., « [Les méthodes de décomposition appliquées à l'analyse des inégalités](#) », Documents de Travail de l'Insee - INSEE Working Papers, janvier 2019.
- INSEE, [Immigrés et descendants d'immigrés en France](#), édition 2023. *INSEE Références*, mars 2023.
- Lefeuvre I., Ndao G., « [Parcours et réussite des étudiants étrangers en mobilité internationale](#) », Note d'information du SIES n° 20.10, MESR-SIES, juillet 2020.
- Lefeuvre I., « [Les étudiants étrangers en mobilité de diplôme universitaire en 2017-2018](#) », Note Flash enseignement supérieur et recherche n° 04, MESRI-DGESIP/DGRI-SIES, février 2019.
- Muller L., « [Les écarts de salaire entre les hommes et les femmes en 2009 : le salaire horaire des femmes est inférieur de 14 % à celui des hommes](#) », Dares Analyses n° 016, mars 2012.
- Oaxaca R., « [Male-female wage differentials in urban labor markets](#) », International Economic Review n° 14, pp. 693-709, octobre 1973.
- Rogel O., Marlat D., Algava E., « [Le parcours dans le système universitaire français des étudiants étrangers en mobilité internationale](#) », Note d'information du SIES n° 16.09, MENESR DGESIP/DGRI-SIES, décembre 2016.